

**MAIRIE  
DE  
ROUBIA**

16 Avenue de l'Hotel de Ville  
11 200 ROUBIA

Roubia, le 27 mai 2009

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 27 mai 2009**

**PRESENTS** : GROTTI — ESCAMEZ - BOUSSIEUX - TEIXEIRA – BRIECHLE – LOPEZ  
PENNEVAYRE-

**EXCUSES** : ESPART (procuration Boussieux)

**ABSENT** : DOUGNAC – CASTEL- PLANTADE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme TEIXEIRA

**Ordre du jour** :

**1) Délibération achat d'une d'un podium**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de faire l'acquisition d'un podium modulable qui servira aux différentes manifestations sur le village.

**2) Délibération location logements communaux**

Les logements communaux, sis, 5 Rue des Fauvettes et 14 Rue des Remparts sont vacants. Suite à deux demandes le conseil municipal décide que la location sera affectée à Melle PECH Véronique pour le logement 5 Rue des Fauvettes, et à M GARCIA et Melle TRANCHANT pour le logement 14 Rue des Remparts.

**3) Délibération création d'emploi**

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel afin de pallier aux travaux urgents sur la commune.

**4) Délibération si report des travaux (salle du patronage)**

Les travaux ne seront pas reportés donc pas de délibération à prendre.

### **5) Délibération acquisition de matériel**

La bibliothèque municipale exprime un besoin de matériel informatique, un ordinateur portable et une imprimante.

Monsieur le maire informe le conseil municipal du manque de matériel lorsque plusieurs manifestations sont organisatrices à la même date. De ce fait il propose de faire l'acquisition de tables et de chaises supplémentaire, ainsi que d'un vidéo projecteur.

### **6) compte rendu, devis chemin des Aspres et Avenue des Pyrénées**

Etude en cours

### **7) Délibération ouverture de crédit**

Après délibération le conseil municipal approuve

L'ouverture de crédit au chapitre 024 section investissement en recette, du montant de la vente de l'épicerie Lou Mercat = 32000.00€.

### **8) Décision modificative virement de crédit**

Après délibération le conseil municipal approuve la DM ci-après

Crédit diminué article 2313 opération 33 = 20090.00€

Crédit augmentés article 205 hors opération = 20090.00€

### **Questions diverses :**

Inventaire des compteurs et canalisations en plombs

Nettoyage du cimetière

Débroussaillage au bord du canal

Nettoyage du village

Changement de place deux haut parleurs

Le 7 juin 2009 élections européennes

Fête du 14 juillet